Fiche de Fonction - Fiche de Poste

RÉFÉRENT.E ECOLE INCLUSIVE

LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL ACCRA	
IDENTIFICATION DU POSTE	
MÉTIER / FONCTION	Référent/e école inclusive dans un lycée français
POSITION DANS LA STRUCTURE	**Liaison hiérarchique :** ➢ Cheffe d'établissement **Collaborations fonctionnelles :** ➢ Directrice de l'école ➢ CPE - Coordinatrice vie scolaire ➢ EMFE ➢ Psychologue ➢ Enseignant-e-s ➢ Infirmier ➢ Familles ➢ DAF - Administration
LIEU D'EXERCICE	6 Bathur Street East Legon ACCRA GHANA
HORAIRES	Horaires de journée – 40h dont 5 h/semaine tâches administratives
MISSIONS DU POSTE	
DÉFINITION DE LA FONCTION	***Les objectifs de l'école inclusive*** ***-*** *Maximiser le potentiel de chaque enfant, EBEP ou pas* *- Assurer une scolarité adaptée et réussie aux élèves souffrant d'un trouble des apprentissages ou d'un handicap,* *- Créer un environnement scolaire bienveillant et serein, favorisant les progrès* *- Combattre la discrimination et renforcer l'acceptation de l'autre dans ses différences* ***Les fonctions de référent/e école inclusive*** Le/la référent/e école inclusive exerce ses missions au sein d'une équipe pluridisciplinaire (Directrice de l'École, Proviseure, CPE, Psychologue, Infirmier, Équipes pédagogiques et Intervenants extérieurs). Le/la référent/e école inclusive est chargé de coordonner l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers. Il/Elle assure la liaison entre les familles, les enseignants, et les professionnels externes pour garantir une prise en charge adaptée et efficace des élèves. Le/la référent/e à l'inclusion contribue à repérer et diagnostiquer les troubles des apprentissages des élèves afin de permettre la mise en place d'adaptations qui permettront aux élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) de progresser dans leurs apprentissages.

RESPONSABILITES ET ACTIVITES	Dans le cadre de ses fonctions, le/la référent/e inclusion a pour missions principales : **1. Travail auprès de l'équipe de direction et au sein de l'équipe pluridisciplinaire** ➢ Référent du cadre législatif de l'AEFE et de la législation locale liés aux EBEP ➢ Participe activement aux réunions internes (Pôle ressources, équipes éducatives etc.) traitant des élèves à besoins particuliers; ➢ Transmet des outils aux enseignants et plus généralement aux intervenants éducatifs. ➢ Accueil et accompagnement des AESH ➢ Vigilance et conseils sur l'accessibilité des locaux ➢ Lien avec le Pôle inclusif de la zone **2. Accompagnement et évaluation** ➢ Contribue à la mise en œuvre des dispositifs d'aide aux élèves en difficulté ➢ Coordonne et suit le parcours des élèves à besoins particuliers ➢ Coordonne les différents plans mis en oeuvre et parcours de scolarisation ➢ Assure une mission de conseil et de suivi dans le volet de prise en charge des élèves à besoins particuliers avec une participation aux équipes éducatives ; ➢ Réalise des bilans en orthophonie pour les élèves signalés par les enseignants avec l'autorisation des parents (le cas échéant); ➢ Transmet les bilans orthophoniques aux parents et à l'équipe pluridisciplinaire ; ➢ Accompagne les familles vers des professionnels extérieurs le cas échéant ; **3. Participation aux actions de formation et de sensibilisation auprès de la communauté éducative *(Personnels enseignants, d'éducation, parents, élèves).*** ➢ Accompagne les équipes enseignantes dans leurs formations pour la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers.
COMPÉTENCES REQUISES	▯ Connaissance du système éducatif et de la politique d'inclusion dans les établissements scolaires français. ▯ Excellente expression écrite et orale en français ; ▯ Bonne expression écrite et orale en anglais ; ▯ Sens de l'organisation et des responsabilités, autonomie, discrétion et rigueur ; ▯ Capacité à rendre compte ; ▯ Goût du travail en équipe, travail en réseau ; ▯ Qualités relationnelles, analyse de situation complexe

COMPÉTENCES REQUISES POUR LE POSTE	
FORMATIONS, DIPLÔMES ET/OU QUALIFICATIONS REQUISES	▯ Priorité donnée aux personnes détenant : • Certificat de Capacité d'Orthophonie ou Equivalent ; • Professeur des écoles titulaire d'un CAPPEI ou équivalent • Professeur des écoles avec expérience avérée en ASH ▯ Maîtrise de l'anglais ; ▯ 3 à 5 années d'expérience requises.
OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES	Obligation de se conformer aux dispositions prévues par le règlement intérieur de l'établissement ; ▯ Obligations à l'égard des tiers : impartialité et probité, secret professionnel.

Transmission de candidature

Dossier de candidature comportant les diplômes, un CV et une lettre de motivation en français et en anglais à transmettre à l'adresse suivante : secretariatproviseur@lfaccra.com
Envoyer CV et lettre de motivation
Date limite de dépôt de candidatures : 25 mai 2026
Date de prise de fonction souhaitée : 27 août 2026